



Compte rendu du Conseil d'administration du CNRST Mardi 16 janvier 2007

Le Conseil d'Administration du Centre National pour la Recherche Scientifique a tenu sa onzième réunion mardi 16 janvier 2007 à 10 heures sous la présidence de Monsieur Habib Malki, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique.

Le Ministre a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux huit personnes nouvellement désignées membres du Conseil d'administration du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST).

Il a ensuite souligné l'importance de la recherche dans le développement social du pays et le rôle du CNRST dans la promotion de la recherche. Le Ministre a par ailleurs souligné le rôle de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, qui va donner un souffle nouveau à la recherche scientifique et technique dans notre pays.

Le Ministre a donné lecture de l'ordre du jour et demandé aux membres du Conseil leur avis sur le compte rendu du précédent conseil d'administration du CNRST.

En l'absence de remarque le compte rendu fut approuvé par les membres du CA.

Le Ministre a par la suite donné la parole au Directeur du CNRST Monsieur Saïd Belcadi.

Le Directeur a présenté les différentes activités de l'année 2006 ainsi que le plan d'actions pour 2007. Il a de même passé en revue les opérations réalisées dans le cadre du budget de l'année 2006 et présenté le projet de budget 2007.

Le Directeur a aussi passé en revue les activités dans le domaine des sciences humaines et sociales et tous les programmes gérés pour le compte du Ministère de tutelle.

Le volet budgétaire a de même été traité, le directeur a présenté les différentes opérations financières effectuées au courant de l'année 2006 et présenté un projet de budget pour l'année 2007.

Il a par ailleurs soumis à l'appréciation des membres du Conseil d'administration les recommandations qu'il souhaiterait voir adoptées par eux.

Il s'agit notamment de :

➤ **L'approbation du budget de fonctionnement et d'équipement 2007 et du Plan d'Action qui comprend les résolutions principales suivantes :**

- La mise en place de l'UATRS Biologie.
- La nouvelle grille tarifaire des UATRS, mieux adaptée aux prestations fournies.
- La poursuite de la réalisation de l'IMIST selon le plan d'action proposé.
- Le démarrage de l'abonnement aux revues et aux bases de données scientifiques dès 2007

à travers le budget d'investissement du Centre. Se limiter en 2007 à l'abonnement à la base de données ISI et aux revues Elsevier au profit de toute la communauté scientifique et à la base de données PASCAL au profit du CNRST.

➤ La nécessité de pérenniser les budgets relatifs à l'IMIST, le Réseau MARWAN et les UATRS.

- La construction et l'équipement de l'ING.
- L'aménagement des locaux pour l'Unité TEER.
- Le lancement du programme des Laboratoires Associés au CNRST.
- La poursuite des discussions avec le Département des Finances pour l'adoption rapide d'un statut propre du CNRST.

Les membres du Conseil d'Administration ont adopté le projet du budget et les différentes recommandations en précisant toutefois que le CNRSI devrait en outre :

- organiser des actions de communication autour de ses activités pour augmenter sa visibilité auprès des différents acteurs socio-économiques (chercheurs, organismes gouvernementaux et entreprises).
- s'ouvrir sur les autres départements ministériels pour la réalisation des autres projets programmés dans le cadre du plan.
- accélérer la mise en œuvre des études sur les recherches sahariennes et l'eau notamment.
- accélérer l'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales pour définir les actions à entreprendre dans le domaine.
- utiliser le reliquat des PARS PROTARS pour de nouvelles actions.
- mettre en place un comité de réflexion sur les actions à entreprendre pour la dynamisation de la recherche en sciences humaines et sociales.
- veiller à activer la préparation des deux manifestations scientifiques prévues dans le plan d'action (FINCOME et Création d'entreprises innovantes)
- et finaliser le statut du personnel qui devra motiver le personnel en place et attirer des compétences de haut niveau.

La séance a été levée à 14h.